

TROPHÉE BUZULZOT / GOULIAT BPGO



DIMANCHE 04 AOÛT 2024

AVIS DE COURSE HABITABLE « GOULIAT BPGO »

YACHT-CLUB DE TRÉBEURDEN - ÉCOLE DE VOILE LOCQUIREC GRADE 5 C

**Maison de la mer 22560 Trébeurden - <http://yachtclub-trebeurden.com> - yctrebeurden@orange.fr
Ecole de voile de Locquirec 29241 Locquirec - <https://www.evlocquirec.fr/>**

La régata « GOULIAT BPGO » est couplée cette année avec la régata « BUZULZOT », organisée par le club de Trébeurden, qui aura lieu la veille le samedi 03/08/2024.

Un classement sera effectué pour chacune des régates ainsi qu'un classement prenant en compte les deux résultats, avec un prix attribué aux vainqueurs en fonction des points cumulés.

La FF Voile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents (es) et aux accompagnateurs (triceps) de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants(es).

1 - RÈGLES

La régata sera régie par :

- Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV). 2021-2024.
- Les prescriptions nationales, - Les règlements fédéraux.
- Les règles d'équipement des voiliers.
- Quand la règle 20 s'applique, un bateau peut indiquer son besoin de place pour virer par tout moyen de communication.
- Nombre minimum de personnes embarquées : 2.

2 - INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les instructions de course, parcours et annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions : vendredi 02 août, à partir de 17h 00, à la maison de la mer, rue de Trozoul, port de Trébeurden. Ils seront accessibles sur le groupe What'App (flash code affiché).

3 - COMMUNICATION

Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire. Le canal VHF utilisé sera le canal 6.

À partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 - ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A, B, C, D norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5e catégorie de navigation ou équivalent.

- Aux bateaux du système à handicap OSIRIS d'une longueur minimale de 6 mètres.

- Les bateaux francisés devront disposer au moins de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.

- Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

- Les bateaux francisés devront présenter un certificat OSIRIS habitable en cours de validité.

En l'absence de certificat sera appliqué le handicap de la série, sans bonus.

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser l'admission d'un concurrent.

4.1 : Pour les concurrents :

- a. Documents exigibles à l'inscription :

• Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FF Voile, la licence Club FF Voile mention « compétition » ou « pratiquant ».

• Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FF Voile : la licence Club FF Voile mention « compétition » valide ou La licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FF Voile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

• Un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Mailing.

• Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'euros.

• Pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

4.2: Pour le bateau :

• Le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.

• En l'absence de carte, le bateau dépourvu de certificat OSIRIS se verra attribué le coefficient le plus élevé de la série.

• Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

• Un certificat d'assurance à jour du bateau ou à défaut une attestation sur l'honneur que le bateau assuré pour faire des régates.

Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

- Les bateaux admissibles peuvent se préinscrire sur le site du Yacht-Club de Trébeurden par Hello Asso.

(<https://www.helloasso.com/associations/yacht-club-de-trebeurden/evenements-buzulzo-2024>).

5 - DROITS A PAYER

L'inscription est remboursable en cas d'annulation par le comité de course.

a) Les droits sont pour la BUZULZOT samedi 3 Août :

• **Soit de 40 €, recouvrant :**

- La gratuité du port de Trébeurden pour les nuits du 2 au 3 août et du 3 au 4 août 2024.
- Le pot de remise des prix du samedi 3 août à la maison de la mer suivi d'un barbecue.

b) Les droits sont pour la GOULIAT BPGO dimanche 4 août :

• **Soit de 40 €, recouvrant :**

- La gratuité du port de Trébeurden pour les nuits du 3 au 4 août 2024.
- Le pot de remise des prix du dimanche 4 août sur le port de Locquirec.

c) Les droits pour les deux régates BUZULZOT le samedi 3 Août et GOULIAT BPGO le dimanche 4 Août :

• **Soit de 50 €, recouvrant :**

- La participation aux deux régates de la Buzulzot et de la Gouliat.
- Le pot de remise des prix du samedi 3 août à la maison de la mer suivi d'un barbecue.
- Le pot de la remise des prix à Locquirec.

6 - PROGRAMME

a) Vendredi 2 août 2024, maison de la mer, rue de Trozoul, port de Trébeurden.

- **De 17h 00 à 18h 00 :** Inscriptions, vérification des licences.

- Remise des instructions de course, des cagnards et des parcours (caution de 10 € en espèces ou chèques).

- Les IC et marques de parcours seront affichées et accessibles par le groupe Whasps App qui sera créé.

- **De 18h 00 à 18h 30 :**

Exposé de Jean-Louis SAUDRAIS « Comment prendre un bon départ de régate ».

b) Samedi 3 août 2024 :

- Briefing à 8h 00, à la maison de la mer.

- Sortie du port : 8h 30.

- 1^{er} Signal d'avertissement : à partir de 9h 30.

- Émargement sur l'eau à la VHF, canal 6.

- Pique-nique du midi à la plage carrée, à l'embouchure du Léguer.

Chaque bateau doit prévoir son pique-nique. Il sera possible de débarquer sur la plage (embarcations prévues).

- Pour l'épreuve de l'après-midi, il n'y aura pas de signal d'avertissement après 15h 30.

- 19h 30 : proclamations des résultats à la maison de la mer, rue de Trozoul, Trébeurden Pot et Barbecue offerts à suivre.

c) Dimanche 4 Août 2024 :

- Premier signal d'attention 09h 30.
- Arrivée port de Locquirec entre la jetée et une bouée.
- Stationnement sur coffre ou à couple sur le môle.
- Remise des prix sur le port (idem dériveurs) 17h 00 remise du trophée BUZULZOT GOULIT BPGO des deux clubs.
- Retour Trébeurden à suivre

7 - CONTRÔLE DE L'ÉQUIPEMENT

- Les bateaux doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement à partir de la confirmation de l'inscription.
- Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.
- Chaque bateau doit prévoir suffisamment de carburant pour rejoindre au moteur le port d'arrivée de la journée.

8 - VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT

- Gilet de sauvetage exigé : pavillon Y / VHF CANAL 6.

9 - LIEU

- Régate côtière dans la baie de Lannion.

10 - LES PARCOURS

- Les parcours seront de type côtier.

11- SYSTÈME DE PÉNALITÉ

- La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de 2 tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

12 - CLASSEMENT

1 - Le classement se fera conformément au système de point de l'annexe A des RCV après calcul du temps compensé (temps réel multiplié par le coefficient temps / distance).

Le coefficient CVL (coefficient de vent léger) ne sera pas appliqué.

- La flotte est répartie en deux catégories :
- Grande course.
- Course.
- Le comité de course décidera en fonction des inscriptions de la répartition des bateaux dans chaque catégorie.

2 - Une course validée est nécessaire pour valider la compétition.

13 - BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

- Le bateau accompagnateur est identifié par le pavillon du Yacht-Club de Trébeurden.

14 - BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

- Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

15 - EMBLEMES

- Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le port.

16 - LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

- Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

17 - PROTECTION DES DONNÉES

1 - Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FF Voile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

2 - Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FF Voile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles.

Ces données pourront faire l'objet de publication de la FF Voile et ses FF Voile FF Voile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FF Voile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

18 - ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

- **La RCV 3 stipule :** « **La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité.** » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents.

Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

19 - PRIX

- Résultats de la régates GOULIAT BPGO
- Le trophée « BUZULZO GOULIAT » avec plaque à leurs noms. Ces trophées seront remis en jeu chaque année.
- Les prix seront par ailleurs tirés au sort entre tous les participants.

ANNEXE :

HORAIRE DES MARÉES AU PORT DE TRÉBEURDEN

Le vendredi 02/08/2024 :

PM : 18h 00. Coefficient 55. Ouverture du port de 14h 01 à 22h 20.

Le samedi 03/08/2024 :

PM : 06h 32. BM : 12h 51. PM : 18h 48.

Coefficient 64. Ouverture du port : 02h 43 à 10h 44 - de 14h 56 à 23h 00.

Le dimanche 04/08/2024 :

PM 07h 17. BM : 13h 35.

Coefficient 76. Ouverture du port : de 03h 33 à 11h 22 ; de 15h 42 à 23h 37.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- L'attention des participants est attirée sur le respect de la réglementation en vigueur dans les zones Natura 2000 traversées.

Les informations environnementales utiles aux plaisanciers sont disponibles sur le site www.protegeonslamer.bzh. Nous vous invitons à faire votre possible pour respecter et faire respecter à toute personne à bord les principes et les conseils de la « Charte du plaisancier éco-responsable ».

- Avant le départ en mer :
 - J'évite les emballages plastiques à usage unique.
 - Je privilégie les produits locaux, de saison, les emballages recyclables, les produits - d'entretien respectueux du milieu naturel (labels Ecolabel, Ecocert...).

- Au port :

- j'utilise les équipements sanitaires à quai (WC, douche, vaisselle...) ainsi que la pompe d'aspiration pour la vidange de mes eaux noires, située sur le ponton des services.

- Mon bateau ne reste pas branché en permanence aux bornes électriques.

• En mer :

- Je trie mes déchets et les rapporte au port, y compris les mégots.
- Je les répartis dans les conteneurs de tri sélectifs disponibles dans les ports de plaisance.

- J'utilise les sacs « gestes propres » et cendriers de poche fournis par la capitainerie du port si besoin.
- Je respecte une distance de sécurité vis à vis des animaux marins en évitant de couper les trajectoires d'évolution.
- Je limite mes actions de pêche à ma consommation familiale et immédiate en respectant les réglementations (matériel, tailles, quantités, périodes, marquage...).

• **Au mouillage :**

- Je vérifie l'existence ou non de dispositions particulières (Réserves Naturelles, sites Natura 2000) et ne débarque pas sur les îlots en période de reproduction.
- Je gère ma vitesse d'approche pour ne pas gêner les autres usagers et éviter la formation de vagues.
- Je privilégie les bouées et coffres d'amarrage.
- J'ancre dans les zones sableuses en évitant les herbiers.
- Je limite le niveau sonore à bord.
- J'évite de faire tourner le moteur.
- J'utilise si possible des toilettes équipées de bac à eaux noires et dans tous les cas pas à proximité des côtes.

• **L'entretien du bateau :**

- Je privilégie l'application d'antifouling minimisant l'impact sur le milieu marin.
- Je me renseigne sur les alternatives aux antifoulings qui seraient adaptées à mon usage.
- J'effectue le carénage sur les aires dédiées comportant des installations de rétention et de traitement, je me renseigne sur les bonnes pratiques de carénage (vent, tri des déchets,).
- Je ne rejette pas d'huile, de liquide de refroidissement ou d'hydrocarbure dans la mer (je m'équipe d'un kit d'absorbants utilisable en cas d'incidents, + pompe à main pour le ravitaillement en carburant + nable anti débordement...).
- J'évite de rincer mon bateau à l'eau douce.

ZONE DE COURSE

